RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2ND-LIFE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 436 390 euros
Siège social : 78 Impasse des Hérissons
34160 Castries
920 645 520 RCS Montpellier

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 07 FEVRIER 2025

Le 07/02/2025, à 14h00, 78 Impasse des Hérissons 34160 Castries,

Vincent Fouquet,
Demeurant [redacted]
Associé unique et seul Président de la Société 2ND-LIFE,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Révocation de directeur Général
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIÈRE DECISION – REVOCATION DU DIRECTEUR GENERAL

L'associé unique décide de la révocation de Monsieur Jean-Christophe Gaujous de ses fonctions de Directeur Général à compter de ce jour et décide de ne pas le remplacer.

DEUXIEME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'associé unique, Président
Vincent Fouquet



Directeur Général
Jean-Christophe Gaujous

